

PROVINCE DE QUÉBEC39^E LÉGISLATURE1^{RE} SESSION

QUÉBEC, LE 12 MAI 2009

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Québec, le 12 mai 2009

Aujourd'hui, à dix-sept heures dix minutes, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant :

n^o 39 Loi n^o 2 sur les crédits, 2009-2010

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.